

JEUX DE LA XXIX^e OLYMPIADE À BEIJING

Dossier de presse

- **ABDOU DIOUF RASSEMBLE LA FAMILLE FRANCOPHONE À BEIJING EN PRESENCE DE JACQUES ROGGE**
- **UNE ACTION RENFORCÉE DE LA FRANCOPHONIE POUR LA PROMOTION DU FRANÇAIS COMME LANGUE OFFICIELLE DES JEUX DE LA XXIXE OLYMPIADE À BEIJING**
- **ATHÈNES 1896 - BEIJING 2008
LES JO PARLENT TOUJOURS FRANÇAIS**
- **OLYMPISME ET FRANCOPHONIE : DES VALEURS EN PARTAGE**
- **LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE,
UN OBJECTIF STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE
POUR LES DIX ANNÉES À VENIR**
- **QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?**

Contacts Presse :

Organisation internationale de la Francophonie
Anissa Barrak, chef du service de communication
anissa.barrak@francophonie.org
Audrey Delacroix, Commissaire pour la langue française
aux Jeux Olympiques
Audrey.delacroix@francophonie.org

Cabinet du Secrétaire général
Julie Tilman, attachée de presse
julie.tilman@francophonie.org

JEUX DE LA XXIX^e OLYMPIADE À BEIJING

ABDOU DIOUF RASSEMBLE LA FAMILLE FRANCOPHONE A BEIJING EN PRESENCE DE JACQUES ROGGE

Après Athènes et Turin, la troisième intervention de la Francophonie pour la promotion de langue française aux Jeux olympiques, à Beijing en août 2008, se distingue des précédentes par son envergure : un événement public, présidé par Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, auquel s'associent Jacques Rogge, Président du Comité International Olympique (CIO) et LIU QI, Président du Comité d'Organisation des Jeux de la XXIXe Olympiade à Beijing (COJOB), est organisé le 9 août à Beijing au Sofitel Wanda.

Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux de la XXIXe Olympiade à Beijing (8-24 août 2008), sera aux côtés d'Abdou Diouf qui l'a nommé pour assurer, avant et pendant les Jeux, l'observation de l'utilisation du français dans les divers lieux et services.

Abdou Diouf a en effet tenu à inviter, au lendemain de la cérémonie d'ouverture, les chefs d'Etat et de gouvernement francophones, les ministres des sports, les membres du CIO, les présidents de fédérations internationales et de Comités nationaux olympiques, les villes organisatrices des Jeux de Vancouver, Londres et Sotchi et les villes candidates à l'organisation des Jeux de 2016, ainsi que des sportifs et des artistes francophones. Cet Événement francophone sera porteur du message de promotion de la langue française, langue olympique, et des valeurs que la famille francophone et le mouvement sportif partagent.

Le Secrétaire général de la Francophonie, qui effectuera le déplacement à Beijing du 8 au 11 août, assistera à la cérémonie d'ouverture le 8 août, présidera le programme officiel de l'Événement francophone le 9 août, effectuera, le 10 août, une visite du Village olympique ainsi que du Centre international des médias et aura des entretiens avec les responsables des Comités d'Organisation des prochains Jeux Olympiques.

UNE ACTION RENFORCÉE DE LA FRANCOPHONIE POUR LA PROMOTION DU FRANÇAIS COMME LANGUE OFFICIELLE DES JEUX DE LA XXIX^e OLYMPIADE À BEIJING

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, effectuera le déplacement à Beijing du 8 au 11 août, assistera à la cérémonie d'ouverture, présidera le grand Événement francophone organisé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) le 9 août et effectuera des visites de sites et des contacts de haut niveau avec les autorités chinoises et le Comité international olympique (CIO).

La mission d'observation de Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie, se poursuivra jusqu'au 12 août. Accompagné par la Commissaire à la langue française aux Jeux de Beijing, Audrey Delacroix, il visitera les sites sportifs, les enceintes olympiques et autres lieux publics, assistera aux compétitions et aux événements officiels pour observer que le français est bien utilisé dans les inscriptions, les affichages et les documents d'information comme dans les annonces orales. **Le Grand Témoin remettra son rapport au Secrétaire général de la Francophonie. Ce rapport sera présenté en marge du XII^e Sommet de la Francophonie à Québec (17 – 19 octobre 2008).**

Le Secrétaire général de la Francophonie a désigné Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre de la France, comme Grand Témoin de la Francophonie aux **XXIX^{es} Olympiades de Beijing**. Le rôle du Grand Témoin est de conduire des actions de sensibilisation, d'observation et de renforcement de l'usage de la langue française conformément à la règle 24 de la Charte olympique qui la consacre, avec l'anglais, comme l'une des deux langues officielles des Jeux. Jean-Pierre Raffarin a effectué en 2007 deux missions exploratoires à Beijing.

Pour la première fois, une convention entre l'OIF et le Comité organisateur des Jeux olympiques de Beijing (COJOB) sur la place de la langue française aux JO a été signée à Beijing le 26 novembre 2007, en présence des Présidents de la République Hu Jintao et Nicolas Sarkozy. Cette convention définit les modalités de coopération entre la Francophonie, ses États et gouvernements membres, et le COJOB. **Elle a été remise officiellement le 23 janvier 2008 à Lausanne par Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie, au Président du CIO, Jacques Rogge.**

Les ambassadeurs des pays francophones accrédités à Beijing se sont fortement mobilisés pour accompagner et suivre la mise en œuvre des actions de promotion du français comme langue olympique. **Un Comité permanent** des ambassadeurs francophones a été installé par le Grand Témoin en 2007. **Un Comité exécutif** composé des ambassadeurs du Sénégal (président), de la France (secrétariat), de Maurice, du Maroc, du Burundi, de Madagascar, de Belgique, du Gabon et du Liban est chargé des contacts avec les instances chinoises. Enfin, un **Comité de coopération** composé à part égale de représentants francophones et chinois a été constitué afin d'assurer le suivi de la Convention signée entre l'OIF et le COJOB. Les membres francophones de ce dernier Comité sont le Cambodge, la Tunisie, la Suisse et le Canada.

À l'initiative de l'OIF et des Comités nationaux olympiques (CNO) sénégalais et français, une **réunion des CNO francophones s'est tenue à Beijing le 6 avril 2008**, en marge de la XVI^e Assemblée générale de l'Association des CNO (ACNO). Ousmane Paye, Conseiller spécial du Secrétaire général, a réuni, à cette occasion, les ambassadeurs des pays francophones accrédités à Beijing, puis a organisé une rencontre avec les ambassadeurs et les CNO francophones, ainsi que des représentants du CIO, de l'ACNO et du COJOB. **La première réunion des CNO francophones avait été organisée le 9 août 2007.**

ATHÈNES 1896 - BEIJING 2008

LES JO PARLENT TOUJOURS FRANÇAIS

Les XXIX^{es} Jeux olympiques qui se déroulent du 8 au 24 août 2008 à Beijing (Chine) sont l'occasion de conforter la place du français dans l'arène olympique, en tant que langue natale des Jeux modernes mais aussi comme gage d'avenir contre l'uniformité linguistique sur la scène internationale et dans la promotion de la diversité culturelle. Après Athènes 2004 et Turin 2006, où le statut du français a été affirmé, Beijing 2008 doit marquer une nouvelle étape vers l'ouverture, l'échange et le respect entre les peuples si chers au mouvement olympique et à la Francophonie.

La Charte olympique est sans ambiguïté concernant le statut de la langue française. Dans sa règle 24, elle stipule que « *les deux langues officielles du Comité international olympique sont le français et l'anglais* », ajoutant qu'« *en cas de litige, la langue française fait foi* ». Ces deux grandes langues internationales ont donc été, dès l'origine, placées sur un pied d'égalité par les concepteurs des Jeux modernes. Cette décision est très significative de la vocation olympique à promouvoir l'ouverture et le dialogue entre les peuples, en garantissant notamment la diversité linguistique et culturelle.

Un siècle plus tard, le respect de cette ambition est toujours aussi vital. Alors que la mondialisation a tendance à placer la langue et la culture anglo-saxonnes en position de domination, la promotion de la diversité linguistique est plus que jamais nécessaire pour lutter contre l'uniformisation. Dans ce contexte, l'impact d'un événement comme les Jeux olympiques est majeur. Il s'agit d'un lieu stratégique et symbolique pour faire passer à l'ensemble de la communauté internationale un message universel de respect mutuel entre les cultures et les langues, et un appel au dialogue entre elles.

Langue internationale partagée par soixante-huit États et gouvernements de par le monde, le français est indispensable aux Comités nationaux olympiques de ces pays et aux milliers d'athlètes, journalistes et visiteurs francophones qui viendront participer, à des degrés divers, aux Jeux de Beijing.

Le français avec le chinois et l'anglais

Sous l'impulsion d'Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, les actions de promotion et d'affirmation de l'usage et de la visibilité du français au cours des XXIX^e Jeux ont franchi une étape supplémentaire. La convention signée entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Beijing (COJOB) précise les domaines dans lesquels l'usage de la langue française, conformément à la règle 24 de la Charte olympique, doit être assuré.

La Convention prévoit une série d'actions pour soutenir les efforts du COJOB : traduction du site Internet des Jeux, de la plate-forme officielle d'information INFO2008, signalétique en français sur les sites olympiques, traduction des principales publications du COJOB, dont le *Guide du spectateur*, accompagnement dans le recrutement de 40 traducteurs et journalistes francophones pour la période des Jeux (annonces écrites et orales, cérémonies), formation

en français de plusieurs centaines de volontaires chinois et enfin mise en place de manifestations culturelles francophones. En outre, la convention prévoit la mise en place d'un comité de coordination entre le COJOB et le comité permanent des ambassadeurs francophones accrédités à Beijing, chargé d'assurer sa mise en œuvre.

Un Grand Témoin de la Francophonie

Le Grand Témoin de La Francophonie désigné à chaque Jeux olympiques par le Secrétaire général de la Francophonie depuis 2004, a pour mission d'accompagner les efforts des organisateurs des Jeux en faveur de l'usage de la langue française, d'établir un état des lieux de la place et du statut du français. Jean-Pierre Raffarin, sénateur et ancien Premier ministre français, Grand Témoin de la Francophonie, sera présent pendant les Jeux de la XXIX^{es} Olympiade, Beijing 2008. Il visitera les sites sportifs, les enceintes olympiques et autres lieux publics pour observer que le français est bien utilisé dans les inscriptions, les affichages et les documents d'information comme dans les annonces orales. Comme l'avaient fait Hervé Bourges et Lise Bissonnette après leur mission respectivement aux Jeux d'Athènes en 2004 et aux Jeux d'hiver de Turin en 2006, le Grand Témoin de la Francophonie présentera un rapport sur l'usage du français, enregistrant les points de satisfaction et formulant, le cas échéant, les propositions d'amélioration pour les Jeux suivants.

OLYMPISME ET FRANCOPHONIE : DES VALEURS EN PARTAGE

Entre l'Olympisme et la Francophonie, il y a bien plus que le lien de la langue française. Les deux mouvements partagent en effet beaucoup de valeurs et d'idéaux communs. Les Jeux avaient, dans l'esprit de leur initiateur, vocation à utiliser le sport pour participer à la construction d'un monde pacifique. Le rassemblement des francophones du monde entier autour d'une langue commune a les mêmes objectifs : faciliter les échanges et la compréhension entre les peuples en favorisant l'expression de la diversité culturelle, au service de la paix.

L'emblème de la Francophonie, un anneau de cinq couleurs affichant le caractère universel d'une communauté linguistique unie dans sa diversité, **est très proche du drapeau olympique sur lequel cinq anneaux entremêlés représentent les continents.** Des choix aussi semblables montrent à quel point les univers olympique et francophone sont proches. Et pour cause, le français, langue des Lumières, est étroitement associé à un ensemble de valeurs comme la démocratie, les droits de l'Homme, l'humanisme, la paix, la solidarité, le respect, qu'il véhicule au travers du monde. De ce point de vue, le choix d'en faire l'une des deux langues officielles du Comité international olympique (CIO) a pris un sens particulier : plus qu'une autre, en effet, la langue française correspond au message olympique.

Les jeux ne sont pas une simple compétition sportive internationale régie par un règlement. Ils sont organisés en vertu des principes définis dans la charte olympique, une autre similitude avec la Francophonie qui a, elle aussi, fixé ses ambitions dans un texte solennel de ce type.

Charte olympique, Langues, règle 24

« 1. Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais. 2. À toutes les sessions, une traduction simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe. 3. En cas de divergence entre les textes français et anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi, sauf disposition expresse écrite contraire. »

Charte olympique, Principes fondamentaux, article 1

« L'olympisme est une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels ».

Charte de la Francophonie, Des objectifs, titre 1, article 1

« La Francophonie, consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et des valeurs universelles, et souhaitant les utiliser au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable, a pour objectifs d'aider : à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits, et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme ; à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle ; au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies, à la promotion de l'éducation et de la formation ».

LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE, UN OBJECTIF STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE POUR LES DIX ANNÉES À VENIR

Depuis le X^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage qui a eu lieu en novembre 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso), **la promotion de la langue française dans la vie internationale constitue un des objectifs stratégiques de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour les dix années à venir.**

La place du français comme langue internationale est liée à son statut et à son usage comme langue officielle et langue de travail dans les organisations internationales, les institutions européennes et les grandes manifestations internationales culturelles et sportives. Face aux effets pervers de la mondialisation dans le domaine des langues et prenant en compte la nécessité de préserver la diversité linguistique dans le monde, l'OIF a mis en place un programme pour sauvegarder la place de la langue française et développer sa présence.

Le Secrétaire général de la Francophonie a lancé le 2 juin 2008, une étude sur la place de la Francophonie dans le mouvement sportif et olympique international. Le questionnaire, adressé aux fédérations internationales, au Comité international olympique (CIO) et à toutes les organisations sportives internationales, permettra d'identifier la place et le statut de la langue française dans ces organisations, la place des francophones ainsi que leurs besoins de formation. L'OIF souhaite ainsi mieux connaître les besoins de ses partenaires sportifs afin de mettre son expertise à leur service et de contribuer à la coordination de leurs actions.

UNIS DANS LA DIVERSITÉ

Les 68 États et gouvernements de l'OIF totalisent plus de 803 millions de personnes, dont 200 millions font un usage régulier de la langue française, à des degrés de maîtrise divers.

La cohésion et l'originalité de la communauté francophone reposent sur le partage de cette langue commune. Le français représente un outil de communication orale et écrite privilégié qu'elle entretient et développe aussi bien au sein de l'espace francophone qu'à l'échelle internationale.

Respectueuse de la diversité culturelle et linguistique, la Francophonie favorise le plurilinguisme au sein de l'espace francophone par le développement équilibré du français et des langues partenaires qui cohabitent avec le français. À l'échelle mondiale, la Francophonie noue des alliances et établit des synergies avec les grandes aires linguistiques internationales : hispanophone, lusophone, anglophone et arabophone.

32 États et gouvernements ont le français pour langue officielle. Dans tous les pays francophones, le français cohabite avec une ou plusieurs autres langues officielles, maternelles ou nationales. Il se trouve ainsi dans la situation doublement privilégiée d'être une langue de partage pour des populations très différentes et de pouvoir établir le dialogue avec les autres langues et les autres cultures avec lesquelles il coexiste.

L'engagement de la Francophonie pour la promotion de la diversité culturelle et linguistique découle tout naturellement des réalités historiques, géographiques et culturelles de l'espace francophone diversifié. Dans la plupart des organisations internationales : Nations unies, Organisation mondiale de la santé, Unesco, Unicef, le français est langue officielle et langue de travail. De même, la Charte olympique le consacre langue officielle, depuis 1896.

Le français est aussi langue d'enseignement sur les cinq continents. On compte :

- 90 millions d'apprenants du français dans 170 pays ;
- 900 000 professeurs de français dans le monde ;
- 80 millions d'élèves scolarisés en français.

Les Jeux de la Francophonie : art, sport et langue française

Tous les quatre ans, durant l'année post-olympique, les Jeux de la Francophonie réunissent environ 3 000 jeunes participants dans un esprit de fête, d'échange et d'ouverture. Mêlant des épreuves sportives et artistiques, ils renouent avec l'esprit des Jeux de l'Antiquité qui unissaient l'exercice du corps et de l'esprit.

Aux exploits des sportifs répondent le talent et la créativité des artistes.

À la première édition qui s'est déroulée à Casablanca et à Rabat (Maroc) en 1989 ont succédé quatre éditions des Jeux de la Francophonie : Paris (France 1994) ; Antananarivo (Madagascar 1997) ; Ottawa Hull (Canada 2001), et Niamey (Niger 2005). Les prochains Jeux de la Francophonie auront lieu à Beyrouth (Liban) en 2009.

QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?

Forte d'une population de 803,44 millions dont 200 millions de locuteurs de français, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de donner corps à une solidarité active entre les 68 États et gouvernements qui la composent (55 membres et 13 observateurs) - soit le tiers des États membres des Nations unies.

Son objectif : contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement.

Elle agit dans le respect de la diversité des cultures et au service de la paix, de la démocratie, de l'éducation et du développement durable.

- Un budget annuel de 250 millions d'euros pour l'ensemble de la Francophonie incluant celui de l'OIF et des opérateurs (AUF, TV5, AIMF et l'Université Senghor d'Alexandrie) ;
- Une organisation internationale qui agit au niveau politique et mène des actions concrètes en matière de coopération ;
- Un Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), basé à Québec, qui a pour mission de contribuer au renforcement des capacités nationales et au développement de partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement ;
- Un Institut de la Francophonie numérique qui, en raison de sa capacité de mobilisation, a été nommé par le Secrétaire général des Nations unies au sein du Conseil stratégique de l'Alliance globale des TIC pour le développement ;
- Plus de 693 établissements universitaires d'enseignement supérieur et de recherche dans 81 pays font partie de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ;
- 41 campus numériques en français pour les étudiants des universités du Sud ;
- Plus de 172 capitales ou métropoles francophones réunies au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) dans 46 pays ;
- 215 centres de lecture en milieu rural dans 17 pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Moyen Orient.

4 grandes missions

- **Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;**
- **Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;**
- **Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;**
- **Développer la coopération au service du développement durable.**

La langue française dans le monde

- Le français a statut de langue officielle, seul ou avec d'autres langues, dans 32 États et gouvernements membres de l'OIF ;
- Aux Nations unies, le français est l'une des langues officielles. Elle est, avec l'anglais langue de travail du Secrétariat général.
- Le français est l'une des langues officielles de l'Union européenne, de l'Union africaine, de la Cour internationale de Justice, du mouvement olympique...
- Après l'anglais, qui représente 45 % des pages Internet, et l'allemand (7 %), le français est en 2006 la troisième langue de la Toile avec 5 %, devant l'espagnol (4,5 %), (source : Funredes, 2006).

68 États et gouvernements

55 membres

Albanie • Principauté d'Andorre • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Cap-Vert • République centrafricaine • Chypre • Communauté française de Belgique • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam.

13 observateurs

Arménie • Autriche • Croatie • Géorgie • Hongrie • Lituanie • Mozambique • Pologne • République tchèque • Serbie • Slovaquie • Slovénie • Ukraine.

CONTACTS

Cabinet du Secrétaire général

28, rue de Bourgogne
75007 Paris
Téléphone : (33) 1 44 11 12 50
oif@francophonie.org

Organisation internationale de la Francophonie

13, Quai André Citroën
750015 Paris
Téléphone : (33) 1 44 37 33 00
www.francophonie.org